

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 14 du 12 avril 2018

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2018-242

modifiant l'échelonnement indiciaire applicable au corps des administrateurs civils.

Du 4 avril 2018

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS.

DÉCRET N° 2018-242 modifiant l'échelonnement indiciaire applicable au corps des administrateurs civils.

Du 4 avril 2018

NOR C P A F 1 7 0 8 1 3 5 D

Textes modifiés :

Décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 (BO/G, p. 2300 ; BO/M, p. 424 ; BO/A, p. 1591 ; BOEM 252-2.2.1, 255-0.1.1, 300.2.5.1, 420-0.1.1, 532-0.2.2, 710.3.1) modifié.

Décret n° 2008-836 du 22 août 2008 (JO n° 197 du 24 août 2008, texte n° 20 ; signalé au BOC 39/2008 ; BOEM 250.4.2) modifié.

Référence de publication : JO n° 80 du 6 avril 2018, texte n° 17 ; signalé au BOC n° 14/2018.

JORF n° 80 du 6 avril 2018, texte n° 17